

ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES 2020

CONSULTATION DES LISTES D'ÉMARGEMENT SUITE AU DEUXIÈME TOUR DE SCRUTIN

En application de l'ordonnance 2020-390 du 1er avril 2020, les listes d'émargement sont communicables à tout électeur requérant jusqu'à l'expiration du délai de recours contentieux, soit le 3 juillet 2020 à 18h.

La consultation des listes d'émargement suite au deuxième tour de scrutin est donc possible du lundi 29 juin 2020 au vendredi 3 juillet 2020 à 18h.

- ✓ **Port du masque (non fourni) et respect des règles de distanciation physique obligatoire**
- ✓ Chaque électeur requérant devra présenter **une pièce d'identité et sa carte d'électeur** ou une attestation d'inscription sur les listes électorale (aucune consultation ne sera autorisée sans la présentation de ces documents)

COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT DE MARSEILLE

Les listes seront communiquées dans le cadre d'une consultation sur place, sans rendez-vous, à la préfecture des Bouches du Rhône, Boulevard Paul Peytral, Marseille 6ème (se présenter à l'entrée des visiteurs sur la rue Edmond Rostand).

Afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur, l'accès à la préfecture sera strictement contrôlé et un système de file d'attente sera mis en place tous les matins à partir de 8h30. Les premières consultations commenceront à partir de 9h, par ordre d'arrivée.

Le nombre de places étant limité dans la salle de consultation, le temps de consultation sera limité à 1h30 par personne, éventuellement renouvelable après avoir repris place dans la file d'attente.

COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT D'AIX EN PROVENCE

Les listes seront communiquées dans le cadre d'une consultation sur place, à la sous-préfecture d'Aix-en-Provence, 455 avenue Pierre Brossolette -13617 Aix-en-Provence, sur rendez-vous pris au **04 42 17 56 85**

COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT D'ARLES

Les listes seront communiquées dans le cadre d'une consultation sur place, à la sous-préfecture d'Arles 2 rue du Cloître - 13200 Arles, sur rendez-vous pris au **04 90 52 55 53**

COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT D'ISTRES

Les listes seront communiquées dans le cadre d'une consultation sur place, à la sous-préfecture d'Istres, Avenue des Bolles - 13800 Istres, sur rendez-vous pris au **04 42 86 57 70**